

Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS – DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS, infos@entraide-et-solidarites.fr - N°312-MAI 2020



Sur le front de l'urgence sociale malgré la crise

N° ISSN-L 0981-6778

ET APRES L'EPIDEMIE

comment admettre un retour à la case Départ ?
P. 3

PENDANT LE CONFINEMENT

l'activité maintenue à un haut niveau
P. 4

MADELEINE PERRET

une vie pour les autres
P. 11

PLANNING FAMILIAL

une antenne parmi les plus importantes de France
P. 16

Pour un plan de reprise solidaire !

Si certains se posaient la question de l'utilité des associations dans notre société, cette interrogation n'a plus aucun sens à l'heure actuelle ! Aux côtés des services de l'État, le monde associatif s'est mobilisé afin de mettre à l'abri, d'héberger, de nourrir, de soigner les personnes en situation de précarité. Plus que jamais dans cette période, nul ne doit être livré à lui-même, à la rue, cela vaut pour toutes les personnes présentes sur notre territoire. Il convient d'être innovant, de poursuivre et pérenniser les initiatives mises en place durant le confinement. La question de la pauvreté doit être prise en compte dans toutes ses dimensions dans le plan de relance qui se prépare. Nous y veillerons sur le plan local en menant des actions avec les autres associations, et en relayant les messages des fédérations auxquelles nous adhérons.

Marie-Paul Legras-Froment,
Présidente d'Entraide et Solidarités.

LE PETIT RAPPORTEUR

Sous le règne de **CORONAVIRUS**

Heureux de vous retrouver dans cette période "historique", je commencerai par deux citations : « *Je fais un vœu, le vœu qu'un seul mot- confinement- change tout à tout jamais ; qu'il emporte nos égoïsmes et nos renoncements, qu'il défasse un monde pour en construire un plus beau, plus solidaire, plus abouti, plus réussi. Je fais le vœu qu'enfin nous soyons hommes, humains, que nous fassions de notre mode de vie un exemple à préserver par nos enfants, une occasion de se grandir avec les autres, en paix et dans la recherche effrénée d'un bonheur collectif* »⁽¹⁾.

Ce vœu date du lundi 30 Mars. Qui de vous, de nous, n'en partageait pas le texte à cette date ?

Le même jour, sous le titre "La solidarité présente pour aider les plus démunis", *La Nouvelle République* rapportait : « *Des moyens exceptionnels sont donc mobilisés. Jeudi dernier, personne ne s'est entendu dire au 115 qu'il n'y avait plus de place. Du jamais vu en temps normal* ». Vous avez bien lu : temps normal, plus de place !

Il y a pour moi deux façons de commenter ces citations au lendemain de ces moments difficiles que nous venons tous de vivre, chacun à sa façon.

Entraide et Solidarités a démontré au jour le jour sa puissance d'intervention, le sérieux de son organisation, le courage et l'engagement de ses salariés et de ses bénévoles, la profondeur des valeurs de solidarité qui la motivent. Les deux lettres qui nous ont été adressées, à nous adhérents, le 25 mars et le 23 avril l'ont confirmé et ont souligné « *un travail exceptionnel de proximité avec la DDCS, un maillage associatif qui a fonctionné...une évolution des conditions d'accueil en hébergement d'urgence sans remise à la rue...* » « *Ce qui était impossible est devenu possible* » !

Cette conclusion ne peut que nous réjouir... Elle est aussi un défi pour demain, et le rédacteur de la dernière lettre l'exprime bien. « *Nous souhaitons que des enseignements soient retenus de cette période trouble et que la mobilisation de l'État se poursuive...nous ne pouvons pas imaginer que tout reprenne comme avant* ».

Adhérents, nous qui allons réécrire notre Projet associatif dans une prochaine AG dont la date n'est pas encore fixée, nous ne pouvons qu'appuyer les démarches lancées par l'association, les contacts pris avec les partenaires pour « *imaginer ensemble des chantiers qui déboucheraient sur des propositions à soumettre aux institutions locales* ».

Nous avons aussi (et peut-être surtout ?) à réexprimer ensemble comment nous portons la vie de notre association ; comment nous voulons chercher à défendre et à faire comprendre la valeur unique et irremplaçable de chaque personne humaine ; comment nous devons, à notre place, prôner la solidarité et en faire preuve.

Soyons vigilants. « *La maladie la plus constante et la plus mortelle, mais aussi la plus inconnue, de toute société se trouve dans son indifférence, puis, bien vite, son ignorance à l'égard du sort des moins forts de ses membres* ». L'Abbé Pierre était un visionnaire...

« *Six mois après le tremblement de terre d'Haiti, en 2010, (300.000 morts, en 80 secondes) on parlait déjà d'autre chose, on s'enflammait pour la coupe du monde de football* »⁽²⁾ !

Libres propos de Jean Paillou

(1) Chronique de Guillaume de Fonclare, *La Croix*, 30/03/20.

(2) Dany Laferrière, écrivain d'origine Haïtienne, *La Croix*, 06/04/20.

Comment admettre un retour à la case Départ ?

L'association n'était pas de ces structures qui pouvaient fermer boutique le 17 mars ! Vous lirez dans les pages qui suivent un aperçu de la manière dont les différents services d'Entraide et Solidarités ont traversé cette crise, et comment ils abordent la reprise d'activité. Sans avoir enregistré aucun cas avéré de Covid-19 ni parmi le personnel ni chez les personnes accueillies. L'actualité, maintenant, c'est bien évidemment le « déconfinement » auquel tout le monde aspirait. Mais pour revenir à la situation d'« avant » ?

Pour ce qui concerne l'exclusion et les publics exclus, tous les publics exclus, l'association souhaite ardemment que des enseignements soient tirés de cette « tranche de vie » inédite, et que des avancées significatives soient actées. D'autant qu'après cette épreuve et ses conséquences économiques, une vague de « nouveaux pauvres » n'est pas impossible. Prolonger la trêve hivernale jusqu'à fin mai d'abord, puis maintenant jusqu'au 10 juillet et mettre à l'abri à l'hôtel les personnes à la rue était un minimum. Va-t-on bientôt remettre ces gens dehors ? Si avancées il y a, elles ne tomberont sûrement pas du ciel. Il ne faut donc pas se contenter de les revendiquer, mieux vaut contribuer à les concevoir.

Tel était le sens du message adressé le 18 avril aux associations partenaires : « Si on veut, on peut » : sans être naïfs, nous croyons que c'est ce que retiendront les Tourangeaux comme tous les Français, après la crise sanitaire. Si on le veut vraiment, on peut réussir l'intégration de tous ceux qui tentent de survivre au bord de la route. D'ailleurs, si nous ne le faisons pas, les laissés pour compte sauront en demander, des comptes ! « On » étant bien sûr les institutions auxquelles nous avons délégué le pouvoir politique.

Entraide et Solidarités pense que sans attendre le « déconfinement », il faut exiger que se manifeste la volonté politique de résoudre les problèmes de l'exclusion. Pour y pousser les pouvoirs publics tout en exerçant notre rôle de proposition, nous invitons les associations du secteur de l'urgence (accueil, hébergement, restauration...) à construire ensemble un projet à soumettre à ces pouvoirs.

Reprenant les échanges d'avant cette crise, nous pourrions faire aboutir nos réflexions vers trois objectifs. 1) La création d'un lieu d'accueil

avec ou sans hébergement mais avec bagagerie, conciergerie, douches, etc. 2) La création à Tours d'un nouveau lieu d'hébergement d'urgence décent, pérenne et évolutif. 3) Pour ce public de grands précaires, imaginer un dispositif de premier accompagnement social et des propositions d'activité.

Notre association, au vu de l'entente qui nous a permis de trouver des réponses à la crise, **croit possible de construire avec vous des solutions fortes, à hauteur des besoins.** Nous nous y engagerions résolument, dans le respect de nos orientations de toujours et notamment : premier accueil inconditionnel, pas d'hébergement de nuit avec remise à la rue, pas d'hébergement sans accompagnement... ».

L'initiative a été bien accueillie et les associations ont remis sur le métier une réflexion commencée avant la crise. Elle ne se limite pas à l'hébergement d'urgence – quels lieux, quel accompagnement pour ceux qui n'ont pas de toit, pour les personnes mises à l'abri au gymnase Racault par exemple ? Elle porte aussi, avec la Coordination Migrants, sur les problèmes spécifiques des étrangers, qu'ils soient jeunes et isolés, comme ceux qui squattaient le « plan B », ou en famille, clandestins... De façon cohérente, le conseil d'administration d'Entraide et Solidarités a d'ailleurs souscrit début mai à une revendication politique d'évidence : la régularisation de tous les sans-papiers qui vivent en Touraine depuis un certain temps !

Oui, après une telle expérience infligée à notre vie sociale, à notre « vivre ensemble » ou ce qui en restait, comment ne pas en venir à plus de radicalité dans l'exigence d'un nouveau contrat social ? Comment refuser de donner un avenir aux grands précaires, « quoi qu'il en coûte » ? Quoi qu'il en coûte ?

Une lettre à la préfète d'Indre-et-Loire

Cette démarche envers les autres associations du secteur de l'urgence a été encouragée, comme on le soulignait, par l'excellente collaboration qui s'est spontanément instaurée entre elles et nous durant cette crise. Nous avons jugé utile d'informer la préfète d'Indre-et-Loire de cette initiative, en lui écrivant le 21 avril :

« Entraide et Solidarités prend acte avec satisfaction du fait que l'État, comme les collectivités territoriales, ont mobilisé les moyens nécessaires pour ne pas sacrifier les plus pauvres. Nous n'imaginons pas qu'après la crise les pouvoirs publics puissent se satisfaire d'un retour à la situation antérieure. Ni l'opinion publique, d'ailleurs ! Les efforts nécessaires à l'insertion de tous les exclus sont si dérisoires par rapport à ce qui aura été consacré au sauvetage de l'économie...

Aussi, reprenant ce que vous aviez esquissé en diligentant, par exemple, l'enquête « sans-abrisme », et dans le droit fil de l'appel à projets envisagé pour la création d'un lieu d'accueil, notre association souhaite-t-elle contribuer à l'élaboration de solutions décentes et pérennes en matière notamment d'hébergement d'urgence.

Dans ce but, nous vous informons que nous prenons contact avec les autres associations qui interviennent dans ce secteur. Nous les invitons à aller au-delà de l'élan et de la coopération à l'œuvre durant cette crise, pour construire ensemble et vous présenter dès que possible des propositions... devenues réalistes ! »

Copies de ce courrier ont été adressées aux présidents du Conseil départemental et de la Métropole, et aux maires de Tours et Chinon. Nous espérons en effet que les institutions ne se renverront pas la balle et feront preuve de la même entente que les associations ! Par rapport aux milliers de personnes concernées en région parisienne par exemple, qui peut penser que le problème est ici insurmontable ? Les pouvoirs publics sont bien sûr conscients des besoins. Obtiendront-ils ou se donneront-ils les moyens d'y faire face ? Les 30 000 places d'hébergement ouvertes ou maintenues au plan national seront-elles pérennisées d'une façon ou d'une autre ? Les technocrates reprendront-ils à tous les niveaux leurs pouvoirs un temps malmenés ? Nous le saurons bientôt...

Le numéro 312 de Perspectives aurait dû être diffusé il y a un mois. Mais il fallait évidemment en revoir tout le contenu pour rendre compte des conséquences de la crise sanitaire sur les activités et la vie de l'association elle-même. La parution a donc été décalée d'un mois, mais tous les adhérents ont reçu entre temps deux lettres d'information qui faisaient le point de l'actualité.

Le virus de la solidarité sera-t-il le plus fort ?

Lundi 11 mai 2020, 9 heures, 55 rue Marcel-Tribut à Tours. Le Pôle social et médical d'Entraide et Solidarités s'apprête à rouvrir ses portes sur une nouvelle étape dans une phase dite de « déconfinement » national. Sauf que le PSM n'a jamais été complètement confiné, pas plus que l'ensemble des activités de l'association d'ailleurs. Dédié au service des personnes à la rue et des plus démunis, il est même de ceux qui ne pouvaient pas baisser le rideau. Ses salariés se sont donc retrouvés « en première ligne » : sinon au contact des malades, du moins exposés à des risques évidents.

Et en ce premier jour du déconfinement, il ne s'agit pas de considérer que la bataille est finie, gagnée. Il faut au contraire éviter tout relâchement et redoubler de précautions : les contacts vont se multiplier, et avec eux les risques de contamination ! Un plan de reprise a été édicté, puis adapté à chaque service. Ici, à l'accueil, on a matérialisé au sol un sens de circulation et des distances à respecter entre chaque visiteur. Il y a du gel et des masques pour tout le monde - et l'association doit ce matin aller prendre livraison à la préfecture de 6 500 masques chirurgicaux destinés aux personnes qu'elle accueille. Mais les panneaux de plexiglas, commandés, ne sont pas encore arrivés. Dans la salle d'attente un siège sur deux est condamné, et sur la porte de chaque bureau figure le nombre maximum de personnes qui peuvent s'y trouver en même temps...

Il y a deux personnes de plus à l'effectif ce 11 mai. Toutefois, tout le monde n'est pas encore sur le pont, des salariés ont toujours des enfants à garder et nous n'avons pas obtenu qu'ils soient considérés comme prioritaires pour l'accès en classe. Les retours vont donc se faire au fil des jours et en attendant, les horaires allégés sont maintenus. Avant que les portes soient ouvertes au public et que les téléphones se mettent à sonner, Floriane, chef de service, réunit le personnel dans le vaste hall d'accueil pour le briefing matinal.

Un briefing pas comme les autres, évidemment, parce que tout le monde est masqué, chacun se tient à distance du voisin. Et parce qu'il faut chaque jour adapter l'activité à une situation qui évolue sans cesse. Ce lundi, il s'agit encore de travailler par téléphone autant que possible, même si l'accompagnement social s'accommode difficilement de la distanciation du même nom ! Chaque bureau d'entretien est affecté pour la journée à un même travailleur social. Les rassemblements de plus de dix personnes étant toujours interdits, la maraude va continuer de se déplacer au-devant des gens qui en ont besoin, et reste mutualisée avec la Croix-Rouge. Les interventions au gymnase Racault se poursuivent sans changement, en coopération avec les autres associations. Les livraisons dans les hôtels de colis alimentaires et autres



Les personnes accueillies au PSM respectent des mesures de sécurité

produits vont s'arrêter mercredi prochain : le stock disponible ici doit donc être distribué, et le reste sera remis à la Croix-Rouge. Sont évoquées enfin quelques situations particulières qu'il convient de régler en urgence.

Dans son bureau la directrice du Pôle, Sabine Rebeix, inventorie les milliers de chèques-services - une petite fortune ! - qui ont été livrés ici parce que le PSM est depuis le début la plaque tournante du dispositif de confinement. Mais ils seront déposés à la DDCCS dont les employés vont en assurer la distribution. Il est près de 10 heures, chacun rejoint son poste, et les portes vont s'ouvrir sur les quelques personnes qui patientent depuis longtemps déjà sur le trottoir...

Et maintenant ?

Depuis le 15 mai et la fin des distributions alimentaires, en effet, les personnes sans ressources abritées à l'hôtel (en principe jusqu'à fin mai) perçoivent de l'État des chèques-service de 7€ par jour et par personne. Ils sont délivrés à chaque fois pour une semaine entière. Certains, reclus pendant deux mois, ont sans doute du mal à savoir les utiliser, et tous les magasins ne les acceptent pas ! Surtout, la question se pose de leur sort à partir de juin. Certains, sans doute, vont préférer un retour à la clandestinité. Notre association avait proposé de mettre à profit leur « disponibilité forcée » pour mener à bien une évaluation de leur situation et de leurs besoins. Elle aurait constitué à la fois une sorte d'état des lieux du « sans-abrisme » en Touraine et une amorce d'accompagnement social. A l'heure de « boucler » ce journal, aucune décision n'était prise par les pouvoirs publics.

L'association au temps du confinement

Remontons un peu le fil du temps. Dès le soir du jeudi 12 mars, juste après l'annonce non pas du confinement général mais de la fermeture des établissements scolaires, les cadres de direction de l'association se sont concertés pour rédiger un premier message au personnel. Ils annonçaient le « plan de continuité de l'activité » qui allait distinguer les services qui pouvaient être allégés de ceux qui étaient prioritaires. Avec pour tout le monde un double impératif : protéger les salariés comme les personnes accueillies.

Les deux mois qui ont suivi ont obéi à cette feuille de route. Mais les responsables ont dû adapter le fonctionnement aux effectifs disponibles. Certains salariés ont pu dès le début exercer en télétravail. Mais d'autres se sont absentés pour garder leurs enfants ou pour raisons de

santé. Fin avril, 63 de nos 185 salariés permanents étaient en arrêt, et 21 autres en activité partielle (ce qui reste possible, si besoin, jusqu'à la fin de l'année). Certains services ont ainsi perdu un tiers de leur effectif et n'ont pu fonctionner que parce que certains salariés acceptaient d'adapter leurs horaires, de repousser leurs congés, de remplacer quelqu'un d'un autre service, etc. La direction et le conseil d'administration ont très tôt salué cette disponibilité et ce dévouement. Et lancé un appel aux bénévoles, aux dons en espèces, ainsi qu'aux couturières pour confectionner des masques : plus d'une quinzaine se manifestèrent, et l'entreprise SKF donnera des visières... L'approvisionnement en masques, ici comme ailleurs, restera malgré tout un problème tout au long de la période.

Sur le front de l'urgence sociale

Parmi les services prioritaires, on l'a vu ci-dessus, s'imposait le Pôle social et médical, rue Marcel-Tribut. Il traite l'urgence sociale en regroupant l'accueil physique et téléphonique des personnes dans le besoin, leur domiciliation si nécessaire ; le 115 et le SIAO qui recueillent les appels d'hébergement d'urgence, recensent les disponibilités et orientent les personnes sept jours sur sept ; la maraude et les infirmiers qui vont au-devant des personnes à la rue, le cabinet médical et l'Athoba qui traite les hommes auteurs de violences. Et puis encore l'AVDL (accompagnement vers et dans le logement) qui va fonctionner principalement par téléphone, ainsi que le Service accompagnement Prison-Justice et la Petite maison qui, eux, suspendront leur activité puisque la Maison d'arrêt se fermait à toute intervention extérieure. Avec la réouverture des parloirs, la Petite maison devait reprendre du service en fonction de la disponibilité des bénévoles.

Les horaires d'accueil au PSM ont pu être adaptés puisque la plupart des personnes à la rue ont été confinées. Mais d'autres tâches se sont très vite ajoutées au travail habituel ! En effet, la Direction départementale de la Cohésion sociale a placé dans divers hôtels de Tours, Joué-lès-Tours ou encore Saint-Avertin, les familles ou les jeunes sans-abri (comme ceux, non reconnus mineurs, qui s'étaient réfugiés au « Plan B »). Soit 170 personnes, avec celles qui vivaient déjà à l'hôtel. Puis ré-ouvert le gymnase Racault utilisé en période de grand froid, où trente autres sans-abri ont trouvé refuge sous la surveillance d'un employé d'une société de sécurité. Des gens pas toujours faciles, qui ont provoqué quelques scènes de violence mémorables. Le PSM y intervient depuis le début, avec la Croix-Rouge, la Table de Jeanne-Marie pour les repas du midi, puis les salariés de La Barque... Ne sont restés dehors que quelques réfractaires, où des personnes exclues pour mauvais comportement.



Véronique et Denis, bénévoles à la Petite maison, et Laurent, de la « réserve citoyenne », en livraison dans un hôtel de Saint-Avertin

Les pouvoirs publics ont sollicité notre association pour assurer la gestion du gymnase à partir du 15 mai. Le bureau a décidé de ne le faire que sous condition d'obtenir des garanties pour une solution de continuité après la fermeture de cet équipement dédié aux scolaires et aux associations sportives. Mi-mai, la préfecture cherchait avec la Ville de Tours une issue à cette situation.

La DDCS que dirige Xavier Gabillaud a donc débloqué des fonds pour l'hébergement mais aussi pour nourrir ces personnes. Elle a missionné *Entraide et Solidarités* pour s'en charger, et surtout coordonné au jour le jour, de façon remarquable, les interventions de l'ensemble des associations et organismes sollicités (Banque alimentaire, Croix-Rouge, Secours catholique, Emergence, Table de Jeanne-Marie, La Barque, CCAS...). Certains colis alimentaires ont été achetés à des traiteurs. D'autres achetés et conditionnés par le Pôle IAE (Insertion par l'Activité économique) de notre association. Encore fallait-il en assurer la distribution quotidienne - ainsi que des produits d'hygiène ou encore des friandises, des jeux et jouets - dans chacune des chambres d'hôtel disséminées dans l'agglomération. Ce travail considérable a été mené à bien, tous les jours, par des salariés d'E&S, de la DDCS, de La Barque, sur leur temps de travail ou en dehors, et par plusieurs dizaines de bénévoles de diverses associations ou des citoyens de tous horizons inscrits sur la « liste civique »...

A n'en pas douter, c'est sur ce front de l'urgence sociale que le virus de la solidarité s'est montré le plus actif. C'est là aussi que des pratiques transversales inhabituelles et une polyvalence obligée ont ouvert des perspectives sur une autre façon de travailler. Et c'est ici que bon



Des bénévoles, salariés d'E&S et de la DDCS livrent un hôtel

nombre d'associations ont fait la preuve de leur capacité à surmonter leurs différences ! Un haut cadre de chez nous se souvient d'avoir appelé une responsable de la Croix-Rouge un dimanche soir tard, chez elle, pour lui demander une paire de chaussures taille 46 pour un SDF. Le lendemain matin, elle l'avait... C'est évidemment anecdotique, mais *Entraide et Solidarités* va faire en sorte que cet état d'esprit perdure.



Cadres, CIP et salariés en insertion ont préparé et livré des colis alimentaires tout au long des 55 jours de confinement

Un autre service s'imposait comme prioritaire, la résidence médicalisée de la Chambrière, à Tours nord, qui héberge et soigne 25 malades en moyens ou longs séjours, où les sorties et les admissions n'ont pas cessé, et où le confinement est prolongé jusqu'au 2 juin. Au début de la période, l'effectif a été très tendu. L'établissement s'est aussi retrouvé sans travailleur social, mais a reçu le renfort d'un salarié du service de logement des réfugiés. Le confinement connaît quelques exceptions avec des sorties dans le bois d'en face, tandis que les animateurs, notamment, le rendent supportable au moyen d'ateliers gymnastique, chant, bien-être, coiffure... Les infirmiers de rue sont restés sur la brèche, le médecin du cabinet médical a repris ses consultations « en présentiel » le 18 mai, et à l'Athoba les entretiens se sont multipliés, au rythme de 20 à 25 par semaine.

Peu de chantiers d'insertion à l'arrêt

Il va de soi qu'au Pôle économique, dirigé par Sylvain Badonnel, l'atelier Propreté ne pouvait pas non plus s'interrompre, mais il s'est entièrement consacré à l'entretien de nos propres locaux, avec une petite quinzaine de salariés en insertion. Le service de la Maintenance, allégé et essentiellement assuré par des cadres, a répondu aux demandes d'intervention dans nos locaux ou les logements que nous gérons. Le Bâtiment a repris mi-mai des petits chantiers, principalement en extérieur. L'atelier Restauration, lui, a renoncé à toute commande extérieure



Travaux de désherbage. Les chantiers de Tours disposent aussi, maintenant, d'un désherbeur utilisé en particulier dans les cimetières

mais continué de cuisiner pour le Cherpa et la Chambrière (4014 repas servis en avril) et, comme on l'a dit, assuré les achats pour les colis alimentaires. Des colis conditionnés et livrés à la porte des hôtels par le service des Prestations extérieures, basé à Chambray-lès-Tours. Un service qui a aussi mobilisé une personne pour raccompagner en soirée des salariés sans moyens de transport. Seuls les chantiers d'insertion Espaces verts ont donc été réellement mis en sommeil, à Tours comme à Chinon, avant de reprendre une activité progressive depuis le 20 avril, à Cinq-Mars-la-Pile et à la Gloriette notamment. Mais avec des contraintes – quatre personnes maximum par véhicule par exemple – qui font que le service, durant cette phase, ne peut que s'efforcer de satisfaire les commandes existantes.

L'antenne de Chinon, de son côté, avait choisi dans un premier temps de concentrer son énergie sur ses activités d'hébergement, d'accompagnement et de formation. La réouverture partielle des chantiers d'insertion a eu lieu le lundi 20 Avril en proposant du travail partiel à 14 des 20 ouvriers polyvalents qui ont, à deux exceptions près, tous accepté de revenir. Cet engagement saura certainement séduire les éventuels futurs recruteurs. Le carnet de commandes chamboulé et les contraintes de sécurité imposent encore à tous un planning allégé. Les dix personnes hébergées à Loches ont fait l'objet d'un suivi et bénéficié de l'aide des salariés de notre bureau local, et d'un accompagnement social au moins par téléphone.

Et en résidences collectives ?

Le responsable du CHERPA, rue du Général-Renault à Tours, Thomas Tremblay, se dit « agréablement surpris » par la manière dont les résidents, une quarantaine, ont supporté six semaines de confinement. Et se félicite de la disponibilité des salariés, chez qui très peu d'arrêts ont été enregistrés, pour garde d'enfants ou pour raisons de santé. Parmi les usagers, un public plutôt sensible, l'isolement et la suspension des animations à l'extérieur ont pu engendrer des périodes de détresse psychologique, mais globalement « la proximité de l'équipe sociale a permis de contenir les tensions ». Avec le déconfinement et pour éviter trop d'allers et venues dans un premier temps, le mot d'ordre était à l'optimisation des démarches.

La résidence Camus n'a pas connu non plus de problème insurmontable, seulement des moments de tension inévitables, et un incident en début de confinement quand le mari d'une femme mise à l'abri a endommagé la porte d'entrée avec son véhicule ! A la résidence Dolbeau, en centre-ville, la responsable estime également que cette période inédite « s'est plutôt bien passée, avec une équipe très investie et des mesures strictes dès le début, d'autant qu'il y avait des cas dans le voisinage. Les résidents sont restés bien confinés ». Une salariée étant arrêtée pour raison de santé, des renforts sont venus d'autres services, y compris un veilleur de nuit détaché du Centre de formation. A l'approche de la réouverture des écoles, quelques angoisses se manifestaient toutefois chez des mères de famille.

Le Centre de formation n'a pas chômé

Pas évident, quand on reçoit quotidiennement des dizaines d'« apprenants » sur le site du siège à Tours nord, de se retrouver du jour au lendemain avec des salles vides, et de se convertir en centre de formation... à distance ! Tout le service que dirige Nathalie Dreano s'est pourtant mobilisé dès mars pour créer ces formations d'un nouveau type, à partir de la plateforme Sysadis de la Région pour le FLE (français langue étrangère), le Code de la Route, les jeunes étrangers du programme SAS, le suivi des 25 MNA confiés à l'Association Jeunesse et Habitat... Et d'autres cours encore pour ceux qui ne sont pas équipés d'un ordinateur ou en situation d'illettrisme, des cours qu'il fallait préparer et livrer ! Malgré trois formateurs absents, cette mobilisation ponctuelle de visioconférences hebdomadaires a permis de maintenir le lien avec la quasi-totalité des apprenants.

Dès fin avril avait pu reprendre la formation des réfugiés en chantier d'insertion Maraîchage à Mettray (pilote par l'association *Atouts et Perspectives*). Et le jour J, le 11 mai, cinq groupes totalisant 30 personnes étaient accueillis au Centre, dans des salles aménagées pour en réduire la capacité, selon des horaires décalés et un parcours étudié pour que personne ne se croise. En attendant d'évaluer cette situation de reprise, les interventions de bénévoles, si importantes dans ce service comme ailleurs, sont reportées à début juin.



Au début de la période, des formateurs se sont même attelés à la confection de masques

Un fonctionnement normal, ou presque...



Dès le début, l'association a disposé de stocks issus de la Banque alimentaire, de la Croix-Rouge et de dons

Le calendrier de la vie associative a été lui aussi perturbé comme on l'imagine. Ainsi, l'assemblée générale annuelle prévue ce 26 mai pourrait-elle se réunir seulement le mardi 13 octobre. Elle aura à connaître, parmi bien d'autres sujets, des résultats de l'exercice 2019, qui se soldent par un excédent de plus de 300 000 € dû en grande partie à une baisse des charges patronales. Ce résultat a permis d'attribuer une prime au personnel cette année encore. Et il est important que l'association connaisse une bonne santé financière, pour affronter les éventuelles conséquences économiques de la crise sanitaire.

L'assemblée générale aura aussi à débattre de la refonte de notre Projet associatif, qui est en chantier. D'ici là, les adhérents auront reçu un questionnaire pour aider à la réflexion et faciliter les échanges.

La vie de l'association n'a pas été sérieusement entravée par le confinement : le bureau, le conseil d'administration et le Comité social et économique ont fonctionné par télé ou visioconférence. Et la réflexion sur notre fonctionnement s'est poursuivie, en débouchant sur un constat : l'association a grandi, beaucoup et vite, et la quasi-totalité de ses cadres de direction ont été renouvelés depuis deux ans. Il est donc apparu utile d'examiner notre mode de fonctionnement et l'articulation entre les différents organes de « gouvernance ». Pour nous y aider, nous allons faire réaliser dans les prochaines semaines un audit par un cabinet extérieur.

Des objectifs + des moyens = un CPOM !

Entraide et Solidarités a développé au fil des ans de nombreux services, financés majoritairement par l'État, donnant lieu à de multiples conventions de financement sans que l'ensemble de son action s'inscrive dans un projet global négocié, sur lequel s'engageraient nos financeurs. Ces multiples conventions faisaient jusqu'alors l'objet d'un examen annuel par l'administration, voire d'autant de négociations.

Dans ce contexte, l'engagement dans une démarche de Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), nous est apparu comme l'occasion d'effectuer :

- un « arrêt sur image » sur les actions que nous menons ;
- un travail de réflexion sur l'évolution des besoins des publics précaires et l'adaptation de nos actions à ces besoins ;
- une analyse de notre organisation et de nos pratiques sociales ;
- une mise en commun de ces constats avec les services de l'État.

Ce premier temps de travail a donné lieu à un diagnostic partagé avec les services de l'État. A partir de ce diagnostic, nous avons arrêté des objectifs à poursuivre sur les cinq années à venir ; chaque objectif se déclinant en « fiches action » et en indicateurs mesurables pour évaluer leur mise en œuvre.

En parallèle, une discussion s'est engagée sur

les moyens financiers qui nous seraient alloués pour la même période de cinq ans. Dans une période de rationalisation budgétaire souvent synonyme de réduction de financements, la signature du CPOM, intervenue en mars, nous donne par conséquent quelques garanties sur un maintien des financements sur cinq ans, et quelques souplesses de gestion.

Globalement, ce travail s'est avéré constructif et respectueux des contraintes de chacun. Il est à l'image des relations que nous entretenons avec la DDCS (Direction départementale de la Cohésion sociale) depuis maintenant plusieurs années. Des évolutions du contexte réglementaire et des changements d'interlocuteur à la Région ont alourdi la démarche, et expliquent qu'il nous a fallu près de trois ans pour aboutir à cette signature.

Une question importante portait sur le périmètre du contrat : quel seraient les services concernés ?

Si nous souhaitions un élargissement à l'ensemble des services financés par l'État, nous avons convenu d'un premier périmètre limité au CHRS et au SAO/SIAO/115, afin de ne pas trop complexifier la démarche. Cette base ayant vocation à être élargie progressivement.

La même démarche devra être initiée avec l'Agence Régionale de Santé pour nos activités du secteur médical.

En deux mots et neuf objectifs
Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), est un document contractuel par lequel un organisme gestionnaire d'établissements s'engage auprès d'un financeur, sur une période de plusieurs années pour, en fonction des objectifs d'activité, bénéficier de financements correspondants. Les objectifs retenus :

- 1 : Garantir la qualité de la prise en charge
- 2 : Améliorer la mise en œuvre des conditions préalables à l'accès à un logement
- 3 : Améliorer la fluidité de l'activité de la structure en maîtrisant les durées de séjour
- 4 : Optimiser la gestion des ressources humaines
- 5 : Renforcer la fonction observatoire du SIAO
- 6 : Améliorer le taux de réponse du 115
- 7 : Redéfinir un projet AVA en lien avec le CHRS
- 8 : Favoriser les sorties positives
- 9 : Rationaliser la gestion financière

Vers le nouveau Projet associatif

Le rapport moral présenté à l'assemblée générale du 28 mai 2019 précisait : « Au fil des années, nous devons revoir le teneur de notre Projet associatif afin de l'adapter à l'évolution des personnes accompagnées, aux enjeux sociétaux, à de nouvelles contraintes, le faire évoluer tout en restant fidèles aux valeurs et principes fondateurs. Ce chantier va être ouvert en 2019 ». La commission Vie associative, chargée par le conseil d'administration d'animer ce travail, ajoutait : « revisiter notre Projet associatif, ce sera l'objectif pour cette année car le texte précédent date de Juin 2013 et il est nécessaire de le revoir pour tenir compte des évolutions de notre société, de notre association et de son environnement ».

Enfin, à la suite d'un échange avec l'URIOPSS-Centre en vue d'un accompagnement de notre association dans ce travail, la présidente précisait de nouveau qu'elle « misait sur cette réécriture pour redonner du sens aux salariés et aux administrateurs, offrir une nouvelle vision commune, retrouver la raison d'être de l'association, fédérer les équipes autour d'un projet commun ».

Plusieurs réunions de la commission Vie associative permettent alors d'échanger sur la méthode à adopter pour mener à bien le travail. Celle du 11 février dernier confirmait la volonté d'élaborer un questionnaire préparatoire et le CA du 13 précisait : « Le Projet associatif étant bien sûr l'affaire de tous les adhérents, ils seront associés, notamment sous forme de questionnaire » ...

Les 3 et 4 mars, un courriel était adressé à une dizaine d'adhérents (participants à la collecte de la Banque alimentaire, bénévoles à la Petite maison ou à la Maraude...). Il leur était proposé de réfléchir aux valeurs, au vécu et à l'avenir de l'association. « Les trois premières réponses reçues donnent comme éclairages : Homme et dignité (rappel du Père Pineau), adaptabilité, imagination, fraternité, accueil, écoute, accompagnement, mise en relation... Ces réflexions et leurs inflexions sont précieuses. Elles renvoient à l'histoire vécue par l'Entraide et à celle de chacun dans son parcours ».

Coronavirus et le confinement en découlant à partir du 16 mars provoquaient alors une coupure dans l'échange.

Mi-mai, un questionnaire était en cours d'élaboration pour recueillir vos opinions et sensibilités. Il va vous arriver très prochainement, si ce n'est fait. La commission VA compte fermement sur vous tous pour y répondre, en vue d'un échange à la prochaine AG fixée avant la fin de l'année.

Temps de vérification, de libre-échange, de concertation et de décisions, c'est là que nous devons déterminer et assumer ensemble la vie, le travail et l'avenir d'Entraide et Solidarités.

Jean Paillou

Une enquête interne ouvre la voie à une « Transition écologique et sociale »

Un groupe de travail constitué de salariés, directeurs de pôles et administrateurs, a initié une enquête sur la Transition écologique et sociale (TES) au sein de l'association. L'objectif consistait en premier lieu à reconnaître l'implication des salariés, identifier des actions très concrètes et les lieux pour les mettre en place, et à donner ainsi toute sa place à la transition dans le Projet associatif.

Le retour a été très positif : en moins de deux semaines, la moitié des salariés ont répondu.

A la quasi-unanimité, ils se sont déclarés concernés, ils pensent que l'objectif est important et qu'ils peuvent agir, et aussi qu'ils le mettent déjà largement en pratique à titre personnel : économies d'eau, d'énergies, de chauffage, tri des déchets, réduction des emballages, circuits courts et alimentation Bio, etc.

Ils sont en revanche moins positifs sur leurs pratiques dans leur activité professionnelle, reconnaissant en faire moins qu'à la maison. Ils reconnaissent que des actions sont en place mais sont assez critiques sur leur efficacité. Enfin, tous s'accordent à dire que L'Entraide a un rôle important à jouer auprès des salariés et des personnes accueillies, pour promouvoir des gestes et attitudes de « citoyens du monde ».

Concernant les mobilités, les salariés de l'association, comme les Français en général, sont fortement dépendants de la voiture (60%), cette dépendance étant proportionnelle à la distance domicile-travail. La dispersion des lieux de travail et la variabilité des horaires laissent peu d'opportunités pour le développement du covoiturage. En revanche, il y a un potentiel, limité à 20% des réponses, de substitution partielle ou totale de mobilités douces (vélo par exemple) à la voiture.

De même, des réponses indiquent que l'utilisation de vélos (éventuellement électriques) ou de cartes Fil Bleu pourrait être développée pour certains déplacements professionnels de salariés basés en centre-ville (rue Marcel- Tribut, rue de la Fuye) ou avenue Gustave-Eiffel à Tours nord.

Des actions allant vers la Transition écologique et sociale, pour être efficaces, devront être adaptées aux conditions locales, être décidées et réalisées par les salariés concernés et appuyées par l'association. Nous avons eu la satisfaction de voir que 60% des répondants (30% des salariés), sur tous les sites, sont volontaires ou intéressés pour participer à des groupes de travail TES, et 40% accepteraient d'être référent TES de leur site (un rôle encore à définir).

L'enquête montre donc le fort intérêt des salariés pour cette transition dont la composante sociale est aussi constitutive de l'action de L'Entraide envers les plus démunis. L'association a d'ores et déjà décidé d'isoler le bâtiment du siège. Mais pour tout le reste, dès que la situation d'urgence actuelle sera passée, il conviendra d'identifier les freins existants sur les lieux de travail et de voir comment les lever.



Toutes les façades du siège vont faire l'objet d'une isolation par l'extérieur

Qui sont nos bénévoles ?

Fin 2019, la commission Bénévolat de l'association a réalisé une enquête en rencontrant en personne 71 de nos bénévoles. Des rencontres en tête à tête avec un ou deux administrateurs. Une première !

Qui sont les bénévoles rencontrés ? Une majorité de **femmes** (66%), variant de 85% à la Petite Maison à 50% au Centre de formation. Des bénévoles **d'âge mûr**, la moitié d'entre eux a plus de 64 ans. La distribution des âges reflète la disponibilité selon les périodes de la vie. Les jeunes bénévoles (20 - 40 ans), peu nombreux (6 ont répondu à l'enquête), s'engagent à la Maraude et à l'Hébergement. L'*Entraide* a en effet du mal à proposer d'autres actions de bénévolat adaptées (horaires, souplesse) à des étudiants et des personnes en activité.

Mais lors de l'enquête, les activités MNA (Mineurs Non Accompagnés) et RAR (Relogement et accompagnement des réfugiés), générant des demandes de soutien scolaire, n'étaient pas encore développées.

Des bénévoles **engagés sur la durée** : la moitié sont engagés depuis plus de trois ans. La durée d'engagement des plus jeunes, appelés à plus de mobilité, est évidemment plus courte. Le passage à la retraite est une source importante de nouveaux bénévoles. Des bénévoles **recrutés par réseau** : 40% des bénévoles sont recrutés par connaissance ou par réseau, quel que soit l'âge. Ce chiffre est probablement plus élevé. Bénévoles et salariés de l'*Entraide* sont nos meilleurs recruteurs.

Quel accueil ? Les 60% de bénévoles accueillis en premier lieu par un ou des membres de la Commission en sont très satisfaits. Mais ce bon résultat ne considère que les personnes auxquelles l'association a su proposer rapidement une activité, car sans fichier de suivi des candidats, nous manquons d'informations pour ceux qui n'ont pas donné suite. Les bénévoles **ont choisi** eux-mêmes en grande majorité leur activité. Tous en sont satisfaits, même si 1 sur 5 pense que l'accompagnement et l'écoute par le service pourraient être améliorés.

Connaissance d'Entraide et Solidarités : 2 bénévoles sur 5 seulement ont participé à une journée de présentation de l'association. Cela peut s'expliquer par leurs propres contraintes lorsqu'ils sont encore en activité, ou par l'éloignement. Mais il y a aussi un écart significatif, pour les plus de 60 ans, entre ceux qui interviennent à Chinon (2/3 de participation) et ceux de Tours (1/2). Le même écart se retrouve dans la participation aux réunions de bénévoles, bien que tous expriment le besoin de rencontres régulières, jusqu'à trois fois par an, avec un référent.

La Formation : 4 bénévoles sur 5 a eu connaissance de l'offre (réduite) de formations, mais 2 sur 5 seulement y ont participé.

Communication : seuls les bénévoles adhérents à l'association (les deux tiers) reçoivent *Perspectives*. Les commentaires sont très positifs. De même, la communication par courriel touche principalement les bénévoles adhérents. Le site internet est consulté par 2 bénévoles sur 5 mais l'enquête n'indique pas à quels besoins il répond.

Axes de travail : - Adhésion de tous les bénévoles, car c'est un moyen d'être informé et de participer à la vie de l'association. Un tarif réduit permet à tous d'adhérer.

Meilleure connaissance des bénévoles et des possibilités d'engagement dans l'association : suivi des candidats, amélioration de la communication. Des référents bénévoles ont été mis en place l'année dernière, ils doivent mieux se faire connaître.

ENTRAIDE & SOLIDARITÉS MAGAZINE Perspectives

AGIR EN TOURAINE CONTRE LES EXCLUSIONS - DEPUIS 1948

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS, infos@entraide-et-solidarites.fr - N°310-OCTOBRE 2019



INSERTION DES RÉFUGIÉS
le programme d'action intégralement adopté par l'État
P. 3

FAMILLES SOLIDAIRES
pourquoi et comment accueillir un réfugié chez soi
P. 13

CHANTIERS D'INSERTION A CHAMBRAY-LÈS-TOURS
un sacré tournant en vue !
P. 13

ÎLES NOIRES A LA RICHE
du démantèlement à l'insertion
P. 9

<http://entraide-et-solidarites.fr>



Le numéro 310 de Perspectives, en octobre dernier, était largement consacré au bénévolat à E&S. Il est disponible sur demande.

Madeleine Perret, une vie pour les autres

Dimanche 1^{er} mars, Madeleine Perret est décédée à Tours dans sa 98^{ème} année. Infatigable militante des droits de l'homme, elle a joué un rôle déterminant au sein de notre association, et au-delà...



Avec l'Abbé Pierre à Tours en 1990

Choiseul de Tours. Mais dès 1948, elle avait rencontré le fondateur de l'Entr'Aide Ouvrière, l'abbé Gaston Pineau, dont elle partageait la conception de la foi chrétienne autant que les aspirations sociales. L'année suivante était constitué le Comité d'Aide aux Détenus (CAD). Dès les années cinquante, Madeleine est militante et bénévole, y compris sur le terrain syndical : adhérente du SGEN-CFTC, elle s'engage dans le processus de scission et de création de la CFDT en 1964 et deviendra

vite secrétaire académique du SGEN-CFDT. L'heure de la retraite professionnelle venue, en 1982, elle redouble d'activités bénévoles et rejoint les forces militantes du Parti socialiste, du Centre communal d'Action sociale de Tours, des visiteurs de prison durant quinze ans...et bien sûr de l'EAO et surtout du CAD. Celle qui avait rêvé un temps de devenir juge fut en effet portée en 1984 à la présidence du CAD, où elle mit en pratique son vœu de « voir la sanction permettre à l'homme de se reconstruire, pas de le démolir ». Elle fut pour beaucoup dans l'achat de la « Petite maison » ouverte en 1987, dédiée aux familles de détenus, et qui portera désormais son nom. Au plan national, Madeleine Perret a participé en 1991 à la création de la FARAPEJ (Fédération des Associations Réflexion-Action Prison et Justice), dont elle assura longtemps la vice-présidence, et qu'elle représenta à la Cour de Cassation. L'enseignante était officier des Palmes académiques, la bénévole chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier de la Légion d'honneur.

Très engagée dans sa paroisse, mue par le souci de l'épanouissement de l'autre, Madeleine vivait au quotidien les valeurs fondamentales de l'association : la croyance qu'*«en tout homme de vraies richesses sont enfouies»*, et par conséquent *«l'accueil sans réserve de toute personne en situation précaire»*, réaffirmait-elle après des dizaines d'années d'un militantisme exemplaire. Madeleine Perret avait trouvé toute sa place à l'Entraide, où se conjuguent bénévolat et professionnalisme : elle fut membre du conseil d'administration et secrétaire de l'association jusqu'en 2014. Son savoir, sa clairvoyance, sa gentillesse et son dévouement, mais également son tempérament et son intransigeance sur l'essentiel forçaient l'écoute et le respect. « C'est une grande Dame qui nous laisse mille luttes à mener pour faire reculer toutes les formes d'exclusion » soulignait notamment Maire-Paul Legras-Froment lors de ses obsèques. L'association lui est reconnaissante, aussi, de continuer d'inspirer une lignée de militants.



Lors de l'inauguration du parvis Abbé Gaston-Pineau à Tours nord le 30 novembre 2018



Madeleine quitte le conseil d'administration en 2014

La « ROUTE 37 » réouverte, après un démarrage contrarié

Ce dispositif entièrement nouveau avait ouvert ses portes le 2 mars, et c'était évidemment sans compter sur la crise sanitaire ! Le programme « Route 37 » a été mis en demi-sommeil pendant le confinement, hormis un chantier maraîchage ouvert par Atouts et Perspectives à Mettray avant la pandémie. Ce lieu est désormais réouvert à tous les réfugiés en Touraine et à ceux qui les accompagnent. C'est en effet un lieu d'accueil des étrangers qui ont obtenu l'asile, pour s'informer sur tous les services à leur disposition afin de faciliter leur insertion en Touraine, par le logement, la formation ou l'emploi. S'informer et surtout, s'ils le souhaitent après analyse de leur situation, être pris en charge et accompagnés vers l'autonomie. Les employeurs eux aussi sont ici les bienvenus : beaucoup peuvent trouver dans le public réfugié les compétences qu'ils recherchent.

Un consortium de dix partenaires associatifs ou institutionnels⁽¹⁾, piloté par Entraide et Solidarités, a en effet constitué cette « plateforme départementale » qui réunit toute une panoplie d'«outils» et d'actions spécifiques. Elle fonctionne sur des crédits alloués pour l'essentiel par l'État dans le cadre du programme gouvernemental PIC (Plan d'investissement dans les compétences). Quatre travailleurs sociaux, sous la responsabilité de Marie Sergent, sont affectés à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement de ces étrangers qui ont fui leur pays, obtenu l'asile en France, et choisi de s'installer en Touraine. Des gens de tous horizons et de tous niveaux, mais tous très motivés. Chaque année, environ 150 d'entre eux doivent pouvoir accéder aux actions élaborées en fonction de leurs besoins (logement, formations, chantiers d'insertion, apprentissage, emploi...). Le planning de ce programme, prévu sur trois ans, doit être revu compte tenu de l'épidémie. Nous y reviendrons évidemment plus en détails dans nos prochaines éditions.



En février, la présidente d'E&S avait accueilli Nadia Seghier, secrétaire générale de la préfecture

- **Route 37** », 1, rue Christophe-Colomb, 37000 Tours. Tel. 02.47.31.18.70. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
- **Responsable Relations en Entreprises** : Nicolas Poisson, 06.47.41.12.39
- **Conseillères en insertion professionnelle** : Sophie Linel (07.87.75.59.67), Pauline Guibert (06.47.41.11.96)

⁽¹⁾ **Entraide et Solidarités**, Atouts et Perspectives, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, CRIA-37, CREPI-Touraine, COALLIA, UFCV, Mission locale, Mobilité Emploi 37, KODIKO.

Outre l'Etat, ce programme est soutenu et financé par le Fonds social européen, le Département, la préfecture d'Indre-et-Loire, la région Centre-Val de Loire.



En février, la présidente d'E&S avait accueilli Nadia Seghier, secrétaire générale de la préfecture (à gauche).

L'heure de la retraite pour Pascal Dabouis

C'est un pilier et un salarié « historique » de l'association qui a cessé le travail juste avant le confinement, donc avec une discrétion obligée, et qui est maintenant en retraite. Une discrétion qui ne lui ressemble pas, et une retraite que ses collègues et les administrateurs n'ont pas pu fêter, mais ce n'est que partie remise. On n' imagine pas, en effet, se séparer de Pascal Dabouis sans un au revoir, lui dont la convivialité n'a jamais fait défaut en pareille circonstance et qui a animé tant de fêtes. Il dirigeait le Pôle Hébergement de l'association depuis le 1^{er} février 2011 et il était donc le plus ancien des cadres de direction.

Pascal avait rejoint l'Entr'Aide Ouvrière fin 1991 muni d'un CDD de remplacement comme travailleur social au service d'Accueil, d'Accompagnement et de Suivi (qui deviendra le CASOUS). Essai transformé en

embauche définitive six mois plus tard. Des postes à responsabilité lui furent ensuite confiés successivement aux foyers Renault, Chambrerie, Cherpa, Camus, jusqu'à la direction de l'ensemble des services de l'hébergement. En attendant de pouvoir le faire de vive voix, l'association lui exprime ici sa gratitude et ses vœux pour une excellente retraite.

Son successeur prendra ses fonctions le 15 juin prochain. Il s'agit de Samuel Lorilleux, 48 ans, qui a été ces dix dernières années chef de service et directeur d'unités territoriales au sein de COALLIA. En dernier lieu, il était responsable de formation à l'Institut régional de Formation sanitaire et sociale. Nous le présenterons plus complètement dans une prochaine édition



Pascal Dabouis

Les inégalités sous l'œil de l'Observatoire

Fin 2019, l'Observatoire des Inégalités a fait paraître son nouveau rapport sur les inégalités en France.

Cet ouvrage, émanant d'un organisme indépendant bien connu des Tourangeaux, nous délivre *une information chiffrée dans un langage compréhensible par tous. Une information qui ne s'arrête pas aux inégalités de revenus, mais qui traite aussi de l'éducation, des conditions de travail, du logement, de la participation à la vie politique par exemple. Une information qui dévoile autant ce qui s'améliore que ce qui se dégrade. Qui pointe les inégalités entre femmes et hommes, Français et étrangers, urbains et ruraux, jeunes et vieux, mais met aussi en lumière le fait que les classes sociales restent essentielles à la compréhension du phénomène.* Ce texte est extrait de l'introduction rédigée par Anne Brunner qui a dirigé avec Louis Maurin cet ouvrage essentiel pour éclairer le débat public et les politiques à mener. Il met en lumière les écarts, cachés derrière des moyennes souvent trompeuses, selon les milieux sociaux, l'âge, le sexe, l'origine et les territoires. Un ouvrage essentiel pour se forger une opinion éclairée sur l'état de la société française et contemporaine et les questions de justice sociale.

RAPPORT SUR LES INEGALITES EN FRANCE, Edition 2019, en vente sur : www.inegalites.fr, 175 pages, 9€

On trouvera sur ce site de nombreux articles, analyses et études, y compris sur la crise sanitaire en cours. Par ailleurs, l'Observatoire lance un appel pour financer l'édition du premier Rapport sur les riches ja-

mais publié en France. S'il parvient à être édité, ce document constituera le premier portrait de la richesse en France. On y trouvera de très nombreux chiffres commentés sur les revenus et le patrimoine qui permettent de dresser un état des lieux de la question et de comprendre les évolutions en cours.

Pour tout savoir sur ce projet et participer à sa concrétisation, rendez-vous sur <https://fr.ulule.com/les-riches-en-france/> Observatoire des inégalités, 4 allée du Plessis, 37000 Tours, contacts@inegalites.fr tél. 02 47 44 63 08



Louis Maurin dirige l'Observatoire des inégalités (Photo NR)

LES CHIFFRES DE LA PRÉCARITÉ EN INDRE-ET-LOIRE

	JANVIER	FÉVRIER	MARS
Total des appels au 115	3651	2999	2895
Nombre cumulé des refus au 115	593	440	298
Refus en personnes différentes	298	218	183
Ménages en attente d'hébergement d'insertion au dernier jour du mois	73	85	71
Ménages en attente de logement accompagné au dernier jour du mois	46	50	47

115 : Numéro gratuit de l'urgence sociale : 115

Je fais un don à Entraide et Solidarités

- Je soutiens Entraide et Solidarités dans son action. J'envoie un chèque à l'ordre de Entraide et Solidarités (une partie de votre don sera déductible de vos impôts)
- Si vous souhaitez soutenir une action particulière, merci de l'indiquer. Dans tous les cas, un reçu fiscal vous sera envoyé en fin d'année.

J'ADHÈRE À ENTRAIDE ET SOLIDARITES

Je (Nom, prénom) :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : e-mail :

J'envoie un chèque de 20 euros (5 euros si je ne suis pas imposable), pour un an, qui comprend l'abonnement à la revue Perspectives (quatre numéros par an). Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Bulletin et chèque à renvoyer à : Entraide et Solidarités, 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 Tours

JE M'ABONNE À LA REVUE PERSPECTIVES

Je souhaite recevoir Perspectives sans adhérer à Entraide et Solidarités

- 10 € - 4 numéros par an • Abonnement de soutien 25 € – Je joins un chèque de € à l'ordre de Entraide et Solidarités
- Bulletin d'abonnement à renvoyer à : ENTRAIDE ET SOLIDARITÉS – 46 avenue Gustave-Eiffel - 37100 TOURS.

PERSPECTIVES, 4 numéros par an, ISSN-L 0981-6178

Rédaction & administration : 46 avenue Gustave-Eiffel, 37100 TOURS – Tél : 02 47 31 87 00 - Fax : 02 47 6114 16

Directeur de la publication : Marie-Paul Legras-Froment

Comité de rédaction : Jean-Paul Mercier, Jean Paillou, Pierre Trinson.

Mise en page & en image : Cawet communication – Impression : Les presses de Touraine, Tours.

Gestion des abonnements : Alexandra Cailbeaux.

Qui dort dehors ?

Une enquête sur les sans-abri à Tours, menée par des étudiants fin novembre 2019, (bien que très incomplète), a permis de comptabiliser 220 personnes sans aucun hébergement stable, dont une centaine en grande précarité. 63% des sans abri n'avaient aucun revenu. Des enquêtes plus exhaustives ont été menées à Paris qui ont recensé 3 000 personnes à la rue en 2018, et 3 622 en 2019.

Mais qui dort dehors ? C'est la question à laquelle tente de répondre Julien DAMON, ancien président de l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, professeur à Sciences Po et conseiller scientifique à l'École nationale supérieure de Sécurité sociale, dans un ouvrage sorti récemment.

Après une rétrospective où l'auteur relate les expériences de Jack London et Georges Orwell qui ont volontairement partagé la vie des SDF à Londres et à Paris, il tente de caractériser une population que tout le monde croise. Exercice difficile tant les situations sont diverses. Certains les classent en fonction de leurs situations de vie (où dorment-ils ?), d'autres en fonction du fait générateur ou de la durée (ponctuelle, accidentelle ou chronique). Ensuite il faudrait les compter, exercice encore plus ardu. Les autorités sont accusées de minorer, les opérateurs des politiques de prise en charge sont critiqués pour exagération. Quant aux associations, leur estimation s'est longtemps située dans une large fourchette de 100 000 à 800 000.

S'intéresser aux sans-abri, c'est nécessairement prendre en compte la crise migratoire. La « migrantisation » du « sans-abrisme » est un phénomène européen, qui ne saurait se traiter qu'à l'échelle européenne. Les sans-abri sont plus souvent qu'auparavant des étrangers, souvent sans papiers.

L'auteur se penche ensuite sur les campements et bidonvilles. Il préfère employer l'expression « campements de migrants sans abri », et constate que s'il en existe un peu partout en Europe, c'est en France

qu'on en trouve le plus, et notamment à Paris. Face à ces phénomènes, il fait le point sur l'action publique. *Les pouvoirs publics soutiennent, avec le secteur associatif, le développement d'un système d'assistance qui a pour double visée la prise en charge en urgence et la réinsertion des SDF.* Il souligne l'augmentation des moyens, passés de 500 millions d'euros en 2002 à environ 3 milliards en 2019.

Il analyse ensuite les politiques de l'hébergement social et du logement social et constate que la politique actuelle *consiste à ne plus développer des hébergements compliqués et coûteux mais à placer rapidement les sans-abri dans des logements.* Or, en France, *l'effort va toujours croissant sur les différentes formes d'hébergement.*

Puis il disserte sur l'idée « zéro SDF » utilisée par Laurent Fabius, Lionel Jospin, Tony Blair, Nicolas Sarkozy et Emmanuel Macron et qui lui semble parfaitement sensée : *afficher un objectif aussi simple, c'est donner une ambition vigoureuse appelant des réformes générales plutôt que des bricolages.*

Enfin, son ouvrage se conclut par deux propositions. Une première recommandation consiste en une transformation radicale : *lancer en France la décentralisation de la politique de prise en charge des sans-abri... à l'échelle des grandes intercommunalités et des métropoles.* Une deuxième recommandation serait de traiter le problème au niveau européen. *La création d'une agence européenne permettrait de mieux structurer les échanges, mais aussi d'organiser le traitement des dossiers des ressortissants d'Etats membres qui se trouvent, pour diverses raisons, pris en charge dans un autre pays.*

Voilà un ouvrage assez exhaustif pour comprendre le phénomène des « sans abri ». Il ne se lit pas comme un roman, mais en période de confinement ou de post-confinement, il devrait permettre de faire le point sur une question qui est au cœur de nos préoccupations.

Pierre Trinson



Qui dort dehors ? de Julien DAMON. Editeur : l'aube, 150 pages 18€

L'antenne tourangelle du Planning familial est l'une des plus importantes de France

Le Planning familial d'Indre-et-Loire assure des missions d'accueil, d'écoute, d'information, de prévention et de formation autour des thématiques de la santé sexuelle et de toutes formes de violences. Il entend développer les conditions d'une prise de conscience individuelle et collective pour que l'égalité des droits et des chances soit garantie à toutes et à tous.

Le Planning familial est une confédération nationale, chaque antenne départementale ayant donc son propre fonctionnement. Avec ses 5 salariés (psychologue et travailleurs sociaux), ses 5 stagiaires (infirmiers, psychologues et travailleurs sociaux), ses 250 bénévoles (dont 25% d'étudiants) et ses 400 adhérents, le Planning familial d'Indre-et-Loire est l'un des plus importants de France en termes d'activités. Contrairement à d'autres antennes, le PF37 ne dispense cependant pas d'actes médicaux.

Le Planning familial 37 intervient de différentes manières sur le département. Des permanences sont organisées, ouvertes à tous, anonymes et gratuites, pour des missions d'accueil, d'écoute, d'accompagnement et d'orientation. L'association organise également des séances collectives d'information et de réflexion, des rencontres thématiques, élabore des outils de prévention et d'animation et dispense certaines formations thématiques ou de sensibilisation. Dans notre département, l'association a choisi d'être très présente sur les festivals pour des actions de prévention, mais elle organise également des interventions ponctuelles dans la rue telles que la journée de la contraception ou encore de la laïcité. Elle est également la première à avoir abordé la sexualité dans le milieu du handicap et poursuit aujourd'hui cette action.

Pour ce qui est des actions de formation et de sensibilisation plus spécifiquement, le Planning familial aborde divers sujets (anatomie, sexualité, santé prévention, VIH et autres maladies transmissibles, grossesse, parentalité ...) et intervient dans de multiples structures du social, aussi bien dans le champ de l'insertion, que du handicap ou encore de la protection de l'enfance. Des interventions sont également organisées dans les structures scolaires, auprès d'étudiants, et en milieu carcéral.

Le Planning familial 37 a développé un partenariat avec *Entraide et Solidarités* depuis de nombreuses années et intervient tous les ans dans certaines de nos structures pour des actions de prévention notamment, mais également de formation. Enfin, l'association est aujourd'hui très implantée auprès du public migrant, du parcours d'exil jusqu'à l'intégration dans le quartier, et des collaborations seront donc à envisager notamment en lien avec la Plateforme « Route 37 » pour les réfugiés.

- <https://www.planning-familial.org/fr/le-planning-familial-dindre-et-loire-37>
- contact@leplanningfamilial37.fr
- **10, Place Neuve, 37000 TOURS, tel. 02.47.20.97.43**
- **Pendant la période d'urgence sanitaire, une permanence téléphonique était assurée du lundi au vendredi de 14h à 16h au numéro ci-dessus. Vous pouvez également contacter le numéro vert national : 0 800 08 11 11**



L'équipe de l'antenne tourangelle autour du directeur, Mehrzad Rouhani, avant le confinement...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les trois missions de Pôle emploi

Pôle emploi est un établissement public qui résulte de la fusion entre l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE) et le réseau Assédic (février 2008). L'objectif de cette fusion était de créer un opérateur qui permette aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation.

Pôle emploi a trois tâches essentielles: accompagnement au retour à l'emploi, indemnisation des demandeurs d'emploi, et mise en relation des entreprises et des candidats demandeurs d'emploi.

Ces trois missions correspondent, dans l'organisation interne, à trois services distincts mais travaillant en synergie.

Service placement. Depuis 2006, l'inscription se fait exclusivement sur internet, elle est suivie par un entretien de situation. Le demandeur est ensuite accompagné dans sa recherche d'emploi jusqu'au placement. Le demandeur d'emploi peut se voir proposer différents outils : bilan de compétences, formations, ateliers...

Le service assure le suivi des actualisations mensuelles et le contrôle renforcé de la recherche

d'emploi, soit par téléphone, soit par internet, soit au siège de l'agence avec l'aide d'un conseiller. Ce service accompagne également les demandeurs d'emploi souhaitant reprendre ou créer une entreprise.

Service entreprises. Il assure la recherche des entreprises non encore inscrites à Pôle emploi. Il aide les entreprises enregistrées pour leurs recrutements en déployant des conseillers spécialisés afin de réduire le délai de satisfaction des offres d'emploi.

Service indemnisation. Il assure, après un rendez-vous spécialisé, la constitution d'un dossier de demande d'allocation. Il calcule et verse le montant des allocations obtenues. Pour partie de cette tâche, il a recours à des sous-traitants privés. Il assure le lien avec d'autres acteurs du suivi social. Enfin, ce service calcule et verse les aides financières aux créateurs et repreneurs d'entreprise.

Autres missions. Pôle emploi intervient à l'international au moyen d'une gamme de services aux candidats à la mobilité européenne et internationale et aux entreprises qui les recrutent.

Il publie l'enquête annuelle sur les besoins en main d'œuvre. Et participe au financement de certaines formations professionnelles visant à former les chômeurs de longue durée.

Quelques remarques. Certaines critiques soulignent le fait que la fusion a conduit surtout à renforcer la tutelle de l'État sur un secteur historiquement géré de façon relativement autonome par les partenaires sociaux.

L'accès aux services est difficile pour ceux qui enchaînent et cumulent les contrats de courte durée ou à temps partiel.

Le recours à des sous-traitants privés ne serait pas très efficace.

Les sanctions pour rendez-vous manqués sont jugées sévères.

Accès difficile pour 5% des chômeurs qui n'ont pas internet ou de smartphone.

Heureusement, pendant le confinement, il n'y eut aucune radiation, ni aucune suspension des droits.

Pierre Trinson